

## Les formes de l'autonomie

Elles s'incarnent dans :

- les **procédures** et méthodes ;
- la **disposition du temps de travail** ;
- les **critères d'évaluation** ;
- les **modes de décision** ;
- la **visibilité du travail** ;
- la **prévisibilité du travail**.

**Les approches mettant l'accent sur l'organisation du travail ont tendance à considérer l'autonomie à travers les variables suivantes.**

<b>Procédures et méthodes</b>	<b>Disposition du temps</b>	<b>Prévisibilité</b>	<b>Critères d'évaluation</b>	<b>Mode de décision</b>
- Vous avez un degré de choix dans les méthodes et les pratiques à utiliser pour accomplir vos tâches.	- Vous avez un degré de contrôle sur le moment ou la séquence de la réalisation de vos différentes activités de travail.	- Vous avez la possibilité de connaître le travail que vous avez à faire et vous pouvez prévoir le temps dont vous avez besoin et ajuster votre travail.	- Vous avez la possibilité de participer aux choix de critères utilisés pour l'évaluation du travail.	- Vous pouvez choisir comment faire votre travail et participer aux décisions qui s'y rattachent.
- Votre superviseurE a des règles assez souples qui laissent place à votre imagination, votre créativité	- Votre superviseurE dispose d'une flexibilité qui vous permet de vous accommoder, sans que cette flexibilité soit			-Votre capacité à utiliser vos compétences et habiletés et à en développer de nouvelles est impliquée (Karasek et

et vos initiatives.	imposée ou contraignante.			Theorelle, 1990).
- Vous avez la possibilité d'interrompre votre travail lorsque nécessaire.				- Vos objectifs de travail sont bien définis et on vous fait connaître les ressources disponibles pour les atteindre,

**Les éléments favorisant l'autonomie dans l'organisation du travail sont :**

- une organisation simple et non complexe ;
- des relations sans trop d'intermédiaires hiérarchiques ;
- une information claire, honnête, non dissimulée et accessible ;
- des structures sont claires, sans ambiguïté ;
- des équipes de travail bien délimitées ;
- faire une place à la spontanéité ;
- une certaine stabilité dans l'organisation ;
- la possibilité d'élaborer un discours et des pratiques communes.

Sources : Zarifian (1999)

-----  
**Références :**

**Bourbonais, Brisson, Dion et Vézina** (1995) Autonomie décisionnelle au travail, Un article publié dans l'ouvrage sous la direction de Carmen Bellerose, Clau-dette Lavallée, Lucie Chénard et Madeleine Levasseur, Santé Québec. Et la santé, ça va en 1992-1993 ? Rapport de l'Enquête sociale et de santé 1992-1993. Volume I. Chapitre 9, pp. 153-164. Québec : Santé Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement du Québec, novembre 1995, 412 pp

**Brun, Jean-Pierre, Caroline Biron et France St-Hilaire** () Guide pour une démarche stratégique de prévention des problèmes et santé psychologique au travail. Chaire de gestion de la santé et de la sécurité au travail

Chaires de recherches en santé et sécurité du travail dans les organisations (2003) La santé psychologique au travail...de la définition du problème aux solutions, - Les causes du problème les sources de stress au travail

**Rousseau, Aubé et Morin** (2006) Le contrôle en milieu de travail et la détresse psychologique : le rôle de l'autonomie au travail et du lieu de contrôle, Revue multidisciplinaire sur l'emploi, le syndicalisme et le travail (REMEST), 2006, vol. 2, N°

**Sourour EL Andoulsi** , L'autonomie au travail : innovation managériale ou nouvelle promesse : Sa représentation chez des entrepreneurs et des cadres dans le secteur du textile et de l'habillement en Tunisie, Université Pierre-Mendès-France – Grenoble 2 Centre d'Etudes et de Recherches Appliquées à la Gestion - UMR 5820 – CNRS, 150, Rue de la Chimie, BP 47, 38040 Grenoble Cedex 9

**Vézina, Michel** (1996) La santé mentale au travail : pour une compréhension de cet enjeu de santé publique Santé mentale au Québec, vol. 21, n° 2, 1996, p. 117-138)

Bibliographie :

**Breaugh** (1985) “ The Measurement of Work Autonomy ”, Human Relations, Vol. 38, 551570

**Breaugh** (1989) The Work Autonomy Scales: Additional Validity Evidence ”, Human Relations, Vol. 42, 10331056

**Breaug et Becker** (1987) Further Examination of the Work Autonomy Scales: Three Studies ”, Human Relations, Vol. 40, 381400

**Karasek et Theorell**, (1990) Healthy Work: Stress, Productivity, and the Reconstruction of the Working Life, New York, Basic Books

**Veltz, P. et P. Zarifian** (dir.), L'autonomie dans les organisations – Quoi de neuf ?, L'Harmattan, 1999

**Zarifian Philippe** (1999) Objectif compétence, Reuil Malmaison, Éditions Liaisons